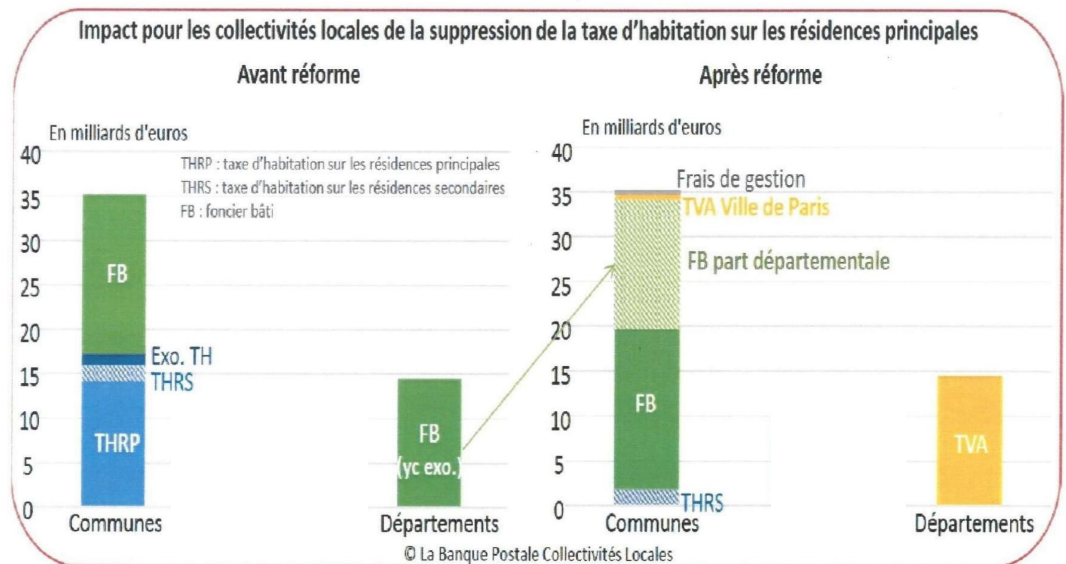


Réunion ordinaire du 16 mars 2021

Vote des taux d'imposition 2021

Le conseil municipal, avec 18 voix pour et 1 abstention, ne modifie pas les taux d'imposition pour l'année 2021, avec la particularité de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (en fonction des revenus). Maintenant, le département ne perçoit plus d'impôt local. De ce fait, la taxe foncière départementale (19.9%) est additionnée à la taxe foncière bâtie communale (18.19 %) d'où le taux de référence pour la taxe foncière bâti de **38.09 % pour 2021**. Cette opération permet la compensation de la taxe d'habitation. La taxe foncière non bâti est inchangée à **39.36 %**.

Suppression de la TH RP



Extrait de votre feuille de Taxes Foncières.

Département : 350 ILLE-ET-VILAINE		Commune : 117 GAEL						
TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	18,19 %	%	2,87 %	19,90 %	0,165 %	%	%	
Taux 2020	18,19 %	%	2,72 %	19,90 %	0,132 %	%	%	
Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre								
Jusqu'au 31 décembre 2020								
Département : 350 ILLE-ET-VILAINE		Commune : 117 GAEL						
TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	18,19 %	%	2,87 %	19,90 %	0,165 %	%	%	
Taux 2020	19,90 % + 18,19 % = 38,09 %	%	2,72 %	19,90 %	0,132 %	%	%	
Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre								
A partir du 1er janvier 2021								

CCSMM- Transfert de la compétence Mobilité

Le conseil municipal, avec 2 abstentions et 17 voix pour, émet un avis favorable au transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de Communes St Méen Montauban.

Devis abri foot

Le conseil municipal, avec 2 abstentions et 17 voix pour, valide l'acquisition d'un abri de touches pour le terrain de foot pour un montant de 1280,40 € HT. Le transport et la pose sont pris en charge par le club.

Vote des subventions aux associations pour 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les subventions dans le tableau ci-dessous selon les critères suivants, retenus par le bureau :

Pour les associations communales :

- Si pas de dossier déposé avant la date limite (30/01/2021 puis rappel jusqu'au 17/02/2021), pas de subvention de versée ;
- Principe : Reporter les montants de 2020
- La date de validité des bons d'achat 2020 (30/04/2021) est reportée au 30/11/2021 ;
- Pour les animations ponctuelles, les subventions proposées ne seront versées que si la manifestation est organisée dans l'année par l'association. Un point sera fait en septembre et ensuite la subvention sera versée.

Pour les organismes extérieurs

- Les demandes des organismes non retenus par le bureau ne sont pas présentées au conseil municipal.
- Une subvention est proposée pour les organismes :
 - * auxquels la commune fait appel suite à transfert de compétence (ADMR ; Familles rurales) ;
 - * pour des activités locales non proposées par les associations communales (sportives – 10€ par licencié, sociales, prévention) ;
 - * pour des animations intercommunales (comice, JA) ;
 - * pour des associations de conseils auprès des élus (AMF ; AMRF) ;
 - * pour les établissements de formation (30€ par élève domicilié sur la commune).

SUBVENTIONS COMMUNALES

	Année 2021		TOTAL VOTÉ POUR 2021
	SUBVENTIONS	BON ACHAT	
Assoc des Chasseurs de GAEL	250	150	400
Amicale des Sapeurs pompiers de GAEL	100	100	200
Assoc des Pêcheurs de GAEL	350	200	550
Club de l'amitié de GAEL	100	150	250
CATM AFN de GAEL	140	100	240
Epanouissement physique	700	300	1000
USGM	1000	800	1800
Les Amis du Bran	150	100	250
Associations des Piégeurs de GAEL	600	200	800
OCCE	3200	0	3200
Ass. Parents élèves Ecole des Prés Verts(15€/enfant)	1500	0	1500
Ass. Parents élèves Ecole des Prés Verts	0	400	400
Apel St-François (15€ / élève)	1500		1500
Apel St-François Achat matériel	0	400	400
Idées à coudre	0	50	50
A vos Santiags	50	50	100
CCJA de St Méen	40	0	40
Comice Agricole canton de St Méen	1651	0	1651
Amicale des donateurs de sang du canton	90	0	90
ADMR de St Méen le Gd	825,5	0	825,5
Eureka Emplois Services	250	0	250
Familles Rurales de St Méen	205	0	205
Tennis Club Muel - St Méen	35	35	70
Sporting Club Mévennais	200	180	380
Office cantonal des sports	2757,17	0	2757,17
Rugby Club de Mauron	65	55	120
Prévention routière	100	0	100
Association des Maires d'Ille et Vilaine	663,38	0	663,38
Association des Maires Ruraux	101	0	101
CFA BTP Côtes d'Armor (30€ / élève)	30	0	30
MFR de Guilliers (30€ / élève)	30	0	30
MFR de Montauban (30€ / élève)	30	0	30
Les Ajoncs d'or -IME - Montfort (30€ / élève)	120	0	120
TOTAL VOTE	16833,05	3270	20103,05